

Brief Nr. 13

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **10 (1905)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Madame votre Epouse se remet-elle de sa tristesse? Je fais sans cesse des vœux pour elle et je ne cesserai jamais d'en faire pour votre bonheur et celui de votre chere famille. J'ai l'honneur etc.

Berne ce 11 Janv. 1753.

ZIMMERMANN.

13.

(Bern Bb. 48, Nr. 18).

Monsieur etc.

J'ai senti dans toute sa force ce que vous m'avez dit dans votre derniere lettre. D'abord vous m'attribués une idée que je n'ai eu de ma vie, c'est de vous avoir dit d'anuller votre anoblissement. Faites moi la grace de relire ma lettre.

Si j'ai osé vous dire quelque chose par rapport à la relation dans laquelle on dit que vous êtes avec Mr. votre frere, c'est que j'aurai voulu qu'il n'y eut pas un homme qui ne soit content de vous et qui par consequent vous rende toute la justice qu'on vous doit. Il ne se peut pas qu'on soit plus zelé pour vos interets que je ne suis, toujours pret à prendre votre parti en cas de besoin, toujours occupé à faire sentir dans l'occasion à un chacun ce que vous êtes et les hommages que vous merités.

J'ai observé souvent et d'autres l'ont observé avant moi que vous vous persuadés que Mrs. Frisching se tourneront contre vous en tout tems et qu'ils seront vos plus cruels ennemis. N'étoit-il pas raisonnable après cela de vous dire qu'ils ne pensent pas sur ce pied là et que bien au contraire ils tacheront d'effacer la faute d'un entre eux?

Pour ce qui est de l'affaire de Mr. Langhans il la laisse tomber avec plaisir ausitot que cela vous fait de la peine, et il n'en sera plus parlé. Nous etions bien loin de nous imaginer que vous croirés que Mr. L. epouserait avec Mlle S. aussi les sentiments de son pere. Il a montré ici dans mille occasions qu'il a trop de respect et d'amitié pour vous, pour que vous puissiés laisser naitre de pareils soupçons. Cette colonie d'ennemis etoit une idée poetique, nous ne connaissons point ici ces horreurs.

J'ai brulé votre lettre en presence de Mr. Jenner, je souhaite qu'après cela vous puissiés en oublier le contenu, comme il est de mon interet qu'il le soit de moi.

Je ne me suis jamais informé du sort de ma these et je ne scai pas ce que vous voulés dire par le bruit qu'elle doit avoir fait, cela est très equivoque. J'ai l'honneur etc.

A Berne ce 23 Janv. 1753.

ZIMMERMANN.

Zimmermann glaubte, der vorstehende Brief sei verloren gegangen, und begann deshalb den nächsten mit einer kurzen Wiederholung des Inhalts, die wir weglassen.

14.

(Bern Bd. 48, Nr. 45).

Monsieur etc.

Votre amitié pour moi va bien loin, je n'ai pu lire qu'avec une espece de honte ce que vous dites de moi dans la lettre à Mr. Castell; cette disputation qui n'est proprement que le resultat de ce